



**AMBASSADE  
DE FRANCE  
EN MAURITANIE**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*



## Rapport narratif



Date de soumission du rapport : 19/10/2022

Personne en charge du rapport: SIDIBE Hawa, [ongadpdh@gmail.com](mailto:ongadpdh@gmail.com), 46413766

Date de réception de la subvention : 15/08/2022

Nom de l'association : Association du développement et de la promotion des droits de l'Homme (ADPDH)

Nom du projet : Projet de promotion de l'autonomisation des jeunes à travers le dialogue citoyen dans les collectivités locales du Brakna (Aleg et Bouhdida)

Localisation : Aleg et Bouhdida

## **CONTEXTE ET DESCRIPTION DU PROJET**

### **Contexte général** (situation dans laquelle vos activités ont eu lieu) :

La Mauritanie est un pays de l'Afrique de l'Ouest. Le pays couvre une superficie de 1.086.000 km<sup>2</sup> pour une population d'environ 4 million d'habitants. La population mauritanienne est composée de Maures blanc et de négro africain (Harratine, peulh, soninké et wolof). L'islam est la religion de l'Etat, ce qui naturellement influe beaucoup sur les instructions juridiques du pays, occasionnant ainsi une dualité entre le droit positif et le droit musulman. Les différents gouvernements, ont amorcé des politiques d'émancipation pour les femmes et les filles comme avec la création d'un ministère dédié aux droits des femmes et filles, mais aussi et surtout par la promulgation des textes réglementaire favorables à une reconsidération de la position de la femme et des filles dans la société et le respect de ses droits fondamentaux. Malgré l'existence d'instrument légaux et réglementaire et d'institutions en charge des questions des femmes et des filles, les défis restent nombreux.

Bien que les communes soient une échelle de planification au niveau local, la prise en compte du genre et de l'autonomisation des jeunes notamment des jeunes femmes reste un domaine très peu investi par les décideurs. Les jeunes, notamment les jeunes femmes ne sont pas considérées comme des acteurs de développement pouvant apporter une plus-value au niveau de la prise de décision. Ce projet vise donc à créer les conditions favorables à l'autonomisation des jeunes femmes à travers le dialogue citoyen.

Le staff de l'ONG ADPDH a rencontré toutes les autorités de la wilaya notamment le Wali du Brakna, le Hakem d'Aleg, les deux maires d'Aleg de Bouhdida ainsi que les conseillers desdites communes. Deux conventions de partenariat ont été signées avec les maires deux communes précitées. L'ONG ADPDH a tenu une stratégie participative avec toutes les parties prenantes du projet.

### **Description du projet** (résumé en quelques lignes du projet) :

La présente initiative devra ainsi contribuer à mettre en place un environnement favorable pour l'autonomisation des femmes et des filles à travers un dialogue citoyen. Autrement dit l'initiative envisagée s'attellera à mettre en œuvre des actions et activités au profit des femmes et des filles en vue de les permettre de participer de manière active à la vie de la cité tant sur le plan du débat que sur le plan de la prise de décision pour définir les politiques et stratégie de développement au niveau locale, notamment ceux qui les concernent.

Ainsi l'action développera des outils et instruments culturellement adapter pour les permettre de se retrouver autour de groupe de réflexion (groupe d'autonomisation des femmes et des filles) qui sont déjà mis en place. Ces groupes d'autonomisation (2 par communes) des femmes et filles sont les chevilles ouvrières de l'action. Un éventail d'actions et d'activités seront développer à leur profit allant de : La structuration Le renforcement de leur capacité sur les thématiques des droit de la femme, de la démocratie participative, de l'institution communale, le genre et le leadership féminin, la concertation communale, la citoyenneté. Ces différentes formations permettront aux bénéficiaires avec l'accompagnement de l'équipe du projet de pouvoir dialoguer avec les élus pendant les rencontres sur les questions relatives à la vie de leur collectivité. La finalité de cette structuration et les différentes formations qu'elles bénéficierons est certes de les rendre aptes a exercer des

fonctions et prendre et assumer avec brio des responsabilités, mais aussi dans chaque collectivité elles seront amenées avec l'accompagnement de l'équipe du projet et de l'OSC à élaborer un plan d'action genre et autonomisation de la femme, qu'elle auront à soumettre au élu et assurerons le plaidoyer nécessaire pour sa prise en compte dans la planification communale à venir ( année 2022).

#### Rappel des principaux objectifs du projet :

Ce projet vise à contribuer à créer les conditions favorables à l'autonomisation des jeunes femmes à travers le dialogue citoyen et l'inclusion sociale, dans les communes d'Aleg et de Bouhdida (Moughataa d' Aleg, wilaya du Brakna)

L'initiative comporte les objectifs suivants :

- Renforcer les conditions favorables à l'autonomisation des jeunes femmes à travers le dialogue citoyen et l'inclusion sociale et économique ;
- Améliorer la contribution des quatre groupes d'autonomisation des femmes (GAF) créés lors de la phase 1 à travers un accompagnement approfondi et le traitement des sujets tabous ;
- Renforcer les capacités de 70 femmes sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle pour qu'elles soient indépendantes.
- Appui technique et financier de 8 initiatives d'intérêt Economique aux profits des femmes des 2 communes en raison de 4 par communes.

Énoncé des activités prévues et réalisées : (*Quelles étaient les activités prévues au départ ?  
Quelles activités ont été réalisées à l'issue de l'initiative ?*)

Voici toutes les activités qui sont prévues au départ dans le cadre de cette initiative :

- **Activité 1 : Information et mobilisation de toutes les parties impliquées du projet**

Une fois l'accord de principe acquis pour le financement de l'action, l'organisation se chargera de conduire des actions de sensibilisation des différentes parties impliquées directement et indirectement dans la mise en oeuvre et ou bénéficiaires du projet. Cette activité consiste à informer les parties prenantes ( Autorité locales, institution, bénéficiaires et partenaires) à la continuité du projet et la présentation de ces nouveaux objectifs ; par le biais des réunions et de rencontre informelle.

Cette action conduira en premier lieu à partager le projet définitif avec le bureau municipal avec possibilité d'élargissement au commission s municipale en charge des questions des jeunes et des femmes. Cette séance avec la municipalité sera précédée par une réunion d'explication aux autorités administratives (Hakem et Wali) qui sur demande du maire inviterons les services déconcentrés de l'état concernée par la thématique d'accompagner la commune dans la mise en oeuvre du projet. Cette activité se déroulera en 10 jours.

- **Activité 2 : Conception et diffusions des outils d'animation collective auprès des groupes Autonomisation des femmes (GAF) :**

Dans le souci d'améliorer la contribution des (GAF) pour favoriser les dialogues locaux : Une boîte à outils sera développée avec l'appui d'infographe et d'animateur et mise en disposition des GAF, cette boîte va contenir un ensemble de méthode d'animation et de technique de communication dans un espace de dialogue.

- **Activité 3 : Organisation de 2 sessions de formation aux profits de 20 femmes (10 à ALEG et 10 à Bouhdida) des GAF (Groupe d'autonomisation des Femmes) sur l'utilisation des droits de la femme et les lois les garantissant et les techniques de communication en public :**

Compte tenu de l'échelle d'intervention du projet (commune) et des objectifs assignés au projet, une série de formation seront organisées pour améliorer les connaissances de jeunes femmes. Il s'agit de deux sessions de formation étalées sur une période de 6 jours en raison de 3 jours par session et chaque session va se porter sur les droits de la femme, les lois les garantissant, le code de statut personnelle etc. ... ; au total 20 leaders des GAF issues des deux communes ( 10 à Aleg et 10 à Bouhdida) y bénéficieront.

- **Activité 4 : Renforcer les capacités 70 femmes (35 à ALEG et 35 à BOUHDIDA) sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle :**

Les groupes d'autonomisation des jeunes bénéficieront de plusieurs formations pour les rendre aptes à exercer certains rôles. 70 femmes seront réparties en deux groupes pour bénéficier de formations sur les thématiques des droits de la femme et la gestion de vie personnelle; chaque groupe de 35 femmes seront formées sur une période de 10 jours en raison de 5 jours par commune étalées sur les 2 communes cibles (Aleg et Bouhdida). Cette série de formation va permettre aux femmes bénéficiaires l'appropriation de leurs droits et leur permettra de gérer mieux leur quotidien et de faire face aux enjeux de violence et d'injustice et de se bien préparer pour la gestion des activités génératrices de revenus, prévu dans ce projet pour leur autonomisation.

- **Activité 5 : Organisation d'une rencontre communale entre élus et femmes leaders : sur le thème « participation des femmes levier économique du développement et à la prise de décision et aux postes électifs >>:**

C'est une rencontre qui va regrouper les élus et les femmes leaders issues des localités cibles, elle va s'accrocher sur la thématique « participation des femmes levier économique du développement communal et à la prise de décision et aux postes électifs » elle va permettre aux élus d'expliquer leur rôle et partager leurs connaissances basiques sur les priorités de politique de développement des deux communes cibles. Et d'autre part elle va faciliter l'accès de l'information aux profits femmes issues des communes. Cette rencontre va durer une journée dans un palais de la commune d'Aleg.

- **Activité 6 : Appui technique et Financier de 8 initiatives à intérêt Economiques :**

Un dispositif d'accompagnement sera mis en place pour structurer les idées de projet des femmes autour d'action d'intérêt économique, l'équipe de projet sera à la manette de ce dispositif et va accompagner les structures bénéficiaires. Un comité restreint sera en charge de sélectionner les projets à travers des critères basiques liés à l'idée de l'initiative et sa faisabilité et ainsi des informations complémentaires sur la structure bénéficiaire. Par ailleurs, une enveloppe moyennant de 15000 MRU par initiative sera octroyé comme fond d'appui aux initiatives rotatives. La durée de ce processus s'étale sur une période 1 mois dans les localités cibles.

- **Activité 7 : clôture et capitalisation du projet :**

Un atelier de bilan sera dressé, pour évoquer l'ensemble des étapes de la mise en œuvre et ainsi qu'une autoévaluation afin de tirer les leçons apprises, les bonnes pratiques et mesurer l'impact du projet à court terme. Cet atelier va durer une journée dans la commune d'Aleg et elle va regrouper l'ensemble des parties prenantes du projet (partenaires, autorités locales, bénéficiaire et OSC).

Au cours de l'exécution de l'initiative les quatre activités suivantes ont été réalisées :

- **Activité 1 : Information et mobilisation de toutes les parties impliquées du projet**

Après la signature de l'accord de principe pour le pérennisation avec le l'ambassade de France en Mauritanie, l'ONG ADPDH a commencé au niveau des parties prenantes dans des deux communes d'Aleg et Bouhdida la sensibilisation et la mobilisation sur le projet ainsi le Wali de la wilaya du Brakna, le Hakem de la Moughataa d'Aleg, le député d'Aleg, les deux maires d'Aleg et Bouhdida ainsi que les conseils municipaux ont a été informé du projet et des résultats qu'il devra atteindre. Cette mission de sensibilisation et de mobilisation s'est effectuée du **23 Aout au 1 septembre 2022**.

- **Activité 2 : Conception et diffusions des outils d'animation collective auprès des groupes Autonomisation des femmes (GAF)**

Après la mission de sensibilisation et de mobilisation de toutes les partis impliqués prenante du projet, s'en est suivi une mission pour la Conception et diffusions des outils d'animation collective auprès des groupes Autonomisation des femmes (GAF).

- **Activité 3 : Organisation de 2 sessions de formation aux profits de 20 femmes (10 à ALEG et 10 à Bouhdida) des GAF (Groupe d'autonomisation des Femmes) sur l'utilisation les droits de la femmes et les lois les garantissant et les techniques de communication en public**

Les sessions de formation de 20 jeunes femmes (10 à Aleg et 10 à Bouhdida) ont commencé du 07 au 09 septembre 2022 à Aleg et du 10 au 12 septembre 2022 à Bouhdida. Ainsi 10 jeunes femmes dans la commune d' Aleg et 10 jeunes femmes dans la commune de Bouhdida ont bénéficié d'une formation sur les thèmes suivants :

- Les Droits de la femme.
- Les lois garantissant les droits des femmes et des filles
- Le genre, le leadership féminin et l'autonomisation



- **Activité 4 : Renforcer les capacités 70 femmes (35 à ALEG et 35 à BOUHDIDA) sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle**

Après les 2 sessions de formations des 20 femmes sur l'utilisation des droits de la femme et les lois les garantissant et les techniques de communication en public, une formation, s'en est suivie des ateliers de formations pour Renforcer les capacités 70 femmes (35 à ALEG et 35 à BOUHDIDA) sur les droits de la femme et la gestion de vie personnelle du 05 au 09 septembre 2022 à Aleg et du 10 au 14 septembre 2022 à Bouhdida. La restitution des travaux de la formation sur les droits de la femme effectuée dans le courant passé faite par les participants. Les jours suivants, les participants ont suivis des exposés et des présentations sur les droits de la femme et les lois garantissant la protection de la femme d'une part et des ateliers sur le développement personnel et le montage des projets et la gestion des activités génératrice de revenus pour leur autonomisation, d'autre part.



- **Activité 5 : Organisation d'une rencontre communale entre élus et femmes leaders : sur le thème « participation des femmes levier économique du développement et à la prise de décision et aux postes électifs**

La fin des formations a été sanctionnée par une rencontre communale entre élus des deux communes, bénéficiaires du projet, le représentant de l'ADPDH, les animatrices : sur le thème « participation des femmes levier économique du développement et à la prise de décision et aux postes électifs. Cette rencontre a été organisée le samedi 15 octobre 2022 à Aleg. Au cours de cette rencontre qui a duré trois heures, les différentes parties ont échangé sur l'importance des projets, des AGR et leur impact sur la vie économique des bénéficiaires et la formation.



## **DIFFICULTÉS, SOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS**

Quelles ont été les difficultés rencontrées ? (Quel sont les éléments qui ont ralenti ou empêché la tenue de vos activités ?)

Toutes les activités se sont dérouler sans aucun empêchement

Quelles ont été les solutions apportées face à ces difficultés ? (Comment votre association a réagi/ s'est adaptée face aux difficultés rencontrées ?)

Quelles recommandations faites-vous après cette expérience ? (Donnez des conseils pratiques sur votre expérience à l'exécution du projet, mais également des recommandations par rapport à votre thématique de travail, qui pourront intéresser d'autres associations travaillant dans le même domaine). Pour le rapport final.

La principale recommandation formulée est que les participants présentaient aux autres bénéficiaires et à leurs entourages ce qu'elles ont appris durant ces sessions de formation. Ceci les amènerait à réviser de fond en comble les notions acquises et aussi que les thématiques débattues dans cette initiative sont très importante et mérite d' être consolidées pour que les jeunes femmes des deux

*Communes puissent s' autonomiser définitivement car avant le projet, elles n' ont pas ou peu d connaissances lesdites thématiques.*

## **Conclusion :**

L'atteinte des objectifs a été déterminée par une bonne présentation des modules de formation mais aussi par le niveau d' adhésion des bénéficiaires d' une part ; et d' autre part grâce à une démarche basée sur une pédagogie participative qui a permis de créer une ambiance d' émulation. A cela s' y ajoute la réactivité dans la restitution des contenus de la formation. Les participants ont globalement trouvé l'environnement de travail convivial. Les méthodes pédagogiques et le contenu des formations ont été jugés très satisfaisants. La fréquence des exercices et des séances de discussion a contribué à une meilleure compréhension des sujets abordés. Et du coup à fournir un retour des produits pour une restitution des travaux. L'équipe du projet et les bénéficiaires mettront en place dans les jours à venir les activités génératrices de revenus dans les deux communes (ALEG et BOUHDIDA).

Liens vers les articles:

<http://futureafrique.net/node/14427>

<http://www.futureafrique.net/node/14610>